



# HAUT du THEM - CHÂTEAU LAMBERT

Mairie : 3, rue de la Vierge

70440 HAUT du THEM Tel. 03.84.20.40.84 Fax 03.84.63.86.80

## COMPTE RENDU SOMMAIRE DE SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

De la séance du 14 avril 2017

### Étaient présents :

Mr CLAUDEL Hubert, Maire,  
Mme, Mrs VALDENNAIRE Sylviane, LAMBOLEY Claude, GENEY Jean-Michel,  
adjoints, Mme, Mrs ZWILLER Marie-Michèle, DAVAL Jean-Luc, GALMICHE Daniel,  
conseillers délégués aux adjoints,  
Mme PEREAUX Laurence, Mr TOTTOLI Denis, conseillers municipaux,  
Absentes : Mmes GALLET Aurore et HERAULT Charlotte.

**Secrétaire de séance :** Mme PEREAUX Laurence

Pas de naissance, ni de mariage, ni de décès depuis le dernier conseil.

### Délibération 2- 2017/04/064 : Subventions 2017 :

Le conseil municipal approuve le tableau des subventions 2017 proposé pour un montant total de 2 350 €

### Délibération 2- 2017/04/065 : Taxes locales 2017 :

Le conseil municipal décide de ne pas modifier le taux des taxes locales pour 2017

- Taxe d'habitation :	12.75 %
- Taxe foncière (bâti) :	11.25 %
- Taxe foncière (non bâti) :	41.62 %
- CFE :	17.66 %

### Délibération 2-2017/04/066 : Autorisation de recrutement d'agents contractuels de remplacement :

Le conseil municipal autorise le Maire pendant la durée de son mandat à recruter des agents contractuels pour le remplacement des agents titulaires et non titulaires de la Commune de Haut du Them - Château Lambert.

### Délibération 2-2017/04/067 : Demande d'adhésion à l'ADEMAT :

Le conseil municipal décide d'adhérer à l'ADEMAT - Association pour la Défense, le Maintien et l'Amélioration de la Maternité de Remiremont).

Montant de l'adhésion annuelle : 20 €

### Délibération 2-2017/04/068 : Budget Communal 2017 :

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, vote le budget primitif COMMUNE 2017 tel que ci-dessous :

	Fonctionnement	Investissement
Dépenses :	515 181.00 €	531 291.06 €
Recettes :	523 196.93 €	531 291.06 €
Excédent de fonctionnement :	8 015.93 €	

**Délibération 2-2017/04/069 : Convention ERA :**

Le conseil municipal décide de mettre un container textile, linge, chaussures "place Albert Côme" et autorise le Maire à signer la convention avec la Société ERA d'ELOYES (88)

**Délibération 2-2017/04/070 : Motions AMRF :**

Le conseil municipal soutient les motions de l'AMRF ci-dessous :

La motion concernant la modification de l'instruction des demandes de cartes d'identité. L'AMRF souligne que les communes équipées pour faire les tartes d'identité ne sont pas assez nombreuses et demande le déploiement des équipements dans des mairies.

La motion concernant la hiérarchisation des citoyens et des territoires où l'AMRF demande une nouvelle répartition des sièges des exécutifs des communes rurales dans les nouvelles intercommunalités, et démontre que les LOIS MAPTAM et NOTRe accentuent les déséquilibres territoriaux.

La motion concernant un retour de l'État dans les Territoires Ruraux avec la décision de supprimer des postes de fonctionnaires dans les préfectures et de leurs services déconcentrées. L'AMRF demande la diminution de la charge de travail des fonctionnaires et le re-déploiement des postes de l'administration centrale vers les territoires.

**Délibération 2-2017/04/071 : Demande d'achat d'une parcelle :**

Le conseil municipal décide la vente de la parcelle G554 de 7a 72ca et autorise le Maire à signer tout document concernant ce dossier.

**Questions diverses :**

CCHVO : Compte rendu du Conseil Communautaire qui a eu lieu le 30 mars 2017 à Eromagny et le 13 avril 2017 à La Longine.

Vu pour être affiché le 21 avril 2017 conformément aux prescriptions de l'article L.2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Fait à Haut du Them-Château Lambert, le 25 avril 2017

Le Maire. Hubert Claudel



*Hubert Claudel*